



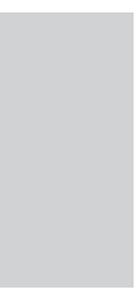
○ Genève

Annecy ○

SECTION
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS /
VILLY-LE-PELLOUX –
SAINT-MARTIN-BELLEVUE

RAPPORT DEVELOP PEMENT DURABLE





**RAPPORT
DEVELOP
PEMENT
DURABLE**



LE MOT DU PRESIDENT

Autoroutes et Développement Durable sont-ils compatibles ?

L'antinomie est tellement forte dans les esprits que seule l'explication et la présentation transparente de nos actions pourront le démontrer.

La mise en place dans l'entreprise, début 2007, d'une démarche de progrès permanent reposant sur la fixation d'objectifs annuels chiffrés dans chaque domaine ayant trait au développement durable et sur une notation annuelle délivrée au terme d'un audit réalisé par un organisme extérieur, s'inscrit clairement dans cette perspective.

Parce qu'il existe, à l'extérieur de l'entreprise, des organismes spécialisés dans le développement durable, ADELAC a souhaité s'ouvrir à de nouveaux gisements d'idées en nouant un partenariat avec Prioriterre, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour vocation de contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la pérennisation et au partage des ressources naturelles de la planète en incitant toute personne, dans sa vie personnelle ou dans son milieu professionnel, à la modification des comportements d'achat et de consommation d'énergie, d'eau et de matières premières.

Ce partenariat et la mise en place d'une démarche structurée, contrôlée et évaluée traduisent une implication forte d'ADELAC dans le défi global du développement durable. Ce premier rapport détaille les actions menées selon les trois axes qui caractérisent notre activité et présente la méthodologie d'évaluation qui nous permettra lors des prochains rapports d'afficher notre réelle efficacité.

Xavier Rigo,
Président d'ADELAC

Sommaire

PAGE 6

- 1 • DONNER À CHACUN L'ACCÈS AU PROJET ET LES MOYENS D'APPRÉCIER LES CHOIX TECHNIQUES EFFECTUÉS PAR ADELAC**

PAGE 10

- 2 • PÉRENNISER L'ACTION D'ADELAC DANS LE TEMPS**

PAGE 14

- 3 • IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS DANS LA DÉMARCHE, DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES ET QUANTIFIER LES RÉSULTATS**

PAGE 16

- 4 • ANNEXES**



UNE DEMARCHE ORGANISEE SELON TROIS AXES PRINCIPAUX

Agir pour le développement durable dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'une infrastructure autoroutière revêt une triple dimension.

- En tant que Maître d'ouvrage de l'A41 Nord, ADELAC se doit de mettre en œuvre des solutions techniques respectueuses de l'environnement naturel et humain traversé par l'autoroute, en allant souvent au-delà des exigences réglementaires. ADELAC se doit également de faire connaître ces solutions aux personnes et groupes sociaux concernés afin de valider, en concertation avec eux, les choix effectués. Enfin, la construction d'une autoroute générant des nuisances momentanées pour les populations riveraines, ADELAC doit veiller à mettre en place des actions visant à limiter au maximum les impacts du chantier.*
- En tant que concessionnaire de l'A41 Nord pour une durée de 55 ans, ADELAC se doit de pérenniser son engagement en faveur du développement durable en se positionnant, au plan économique, social et sociétal, comme un acteur local impliqué et responsable.*
- Enfin, en tant qu'entreprise de Haute-Savoie, ADELAC se doit de faire preuve d'exemplarité au sein de la collectivité en incitant, en interne, l'ensemble de ses collaborateurs à adopter de bonnes pratiques.*

Dans ces trois domaines, ADELAC a mis en œuvre de nombreuses actions concrètes exposées dans ce document. Le suivi d'indicateurs permettra d'en évaluer l'efficacité et l'efficience.

La réalisation sur la Ravoire d'un ouvrage spécifique permettant la préservation de l'habitat de l'écrevisse à pieds blancs, espèce protégée au niveau européen, a été décidée en 2006. Sa conception et sa construction sont le fruit d'une réflexion menée en concertation avec les administrations concernées (DDAF, DDE, DIREN, ONEMA, DDASS) et la Fédération départementale des pêcheurs.

**L'A41 Nord constitue, à plusieurs titres,
une donnée nouvelle d'une importance significative
pour les territoires qu'elle traverse.**

**Afin d'offrir à chacun les moyens d'appréhender
les incidences de cette réalisation, ADELAC a mis
en place une organisation basée sur la concertation
et la transparence de l'information.**

1 • DONNER A CHACUN ET LES MOYENS D'AP TECHNIQUES EFFEC

Une concertation permanente avec les partenaires et les acteurs locaux concernés

Riverains de la future autoroute, associations environnementales, association des transfrontaliers, élus et collectivités territoriales, organisations agricoles et professionnelles, fédérations départementales des chasseurs et des pêcheurs, services du département, de la Région et de l'Etat sont autant d'interlocuteurs concernés par un projet de l'envergure de l'A41 Nord.



L'ACCES AU PROJET PRECIER LES CHOIX TUES PAR ADELAC

La volonté d'ADELAC de prendre en compte les attentes de ces différentes parties prenantes, au cours de l'élaboration et de la construction de l'ouvrage, s'est traduite, depuis le début du projet, par l'établissement d'un dialogue avec chacune d'elles. Au cours de nombreuses réunions communales, de rencontres régulières avec les associations, de contacts individuels, de multiples séances de travail régulières avec les services du département, de la région et de l'Etat, ADELAC a présenté à chacun ses choix techniques et ses partis pris d'aménagement.

La poursuite de cette démarche basée sur le dialogue a permis, dans de nombreux cas, de faire évoluer les projets initiaux et d'aboutir à des solutions consensuelles. L'ouvrage de la Ravoire, dont l'enjeu environnemental est particulièrement fort, en offre une illustration intéressante.

La concertation a également joué un rôle déterminant dans l'élaboration des projets de rétablissements de voiries menés avec les gestionnaires concernés. Elle s'est traduite par la signature des neuf conventions de rétablissement en 2006.

Une priorité : informer

Permettre à chacun de disposer d'une information complète sur le projet est une priorité pour ADELAC. Il est, en effet, fondamental que chaque personne concernée puisse connaître les tenants et aboutissants du projet, les gênes que sa réalisation peut occasionner et les mesures prises par ADELAC pour les minimiser.

La mise à disposition dans les mairies de synthèses présentant de façon transparente pour le grand public les résultats des études réalisées dans le cadre du projet, la diffusion d'une information régulière sur l'avancée du projet ou l'envoi de messages pratiques pour les riverains du chantier font partie, depuis le début du projet, du dispositif de communication spécifique conçu par ADELAC pour accompagner la réalisation de l'A41 Nord.

DES SUPPORTS SPÉCIFIQUES

Outre les plaquettes, dépliants et dossiers de presse habituels, ADELAC a mis en ligne deux sites Internet délivrant une information régulière sur la vie du projet.

www.adelac-a41.com permet à toutes les personnes intéressées et concernées par la future autoroute de connaître l'ensemble des données du projet et de suivre l'évolution des travaux via des informations brèves, des vidéos et des photos régulièrement mises à jour. Ce site est également un moyen mis à disposition de chacun pour contacter ADELAC et obtenir une réponse rapide et systématique à toute question.

Par ailleurs, une lettre d'information électronique, également consultable sur le site, est périodiquement envoyée à quelque 1 724 personnes inscrites sur une liste de diffusion ouverte à tous. www.rn201.com est plus spécifiquement dédié aux travaux réalisés dans le cadre de la construction de l'autoroute et impactant le trafic sur la RD1201

(ex RN201). Ce site informe systématiquement riverains et usagers de la route départementale des dates et horaires des restrictions de circulation et de leur nature. La mise en ligne de ces informations s'accompagne de l'envoi systématique d'une brève électronique à toutes les personnes désireuses de figurer sur la liste des destinataires. A ce jour, quelque 2 847 personnes reçoivent ces informations leur permettant de prendre leurs dispositions avant d'emprunter la RD1201. Le lancement du site www.rn201.com a fait l'objet d'une campagne de promotion visant, à l'aide d'affiches et d'une distribution massive de dépliants, à inviter les utilisateurs de cet axe à se reporter à cet outil d'information fiable et pratique. Le programme de travaux de 2007 a donné lieu à une réédition de cette opération de promotion.

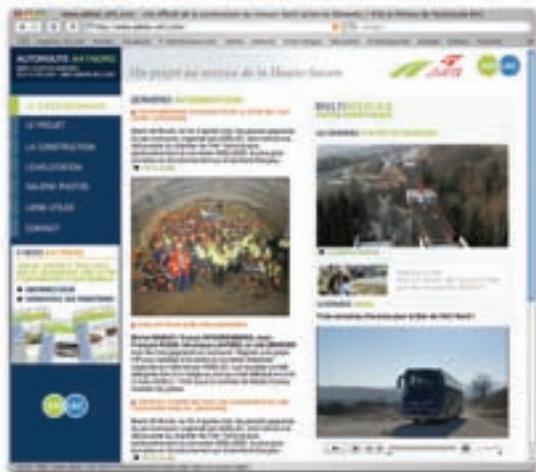


En 2007, le site a reçu 15 000 visites et compte 2 500 abonnés.

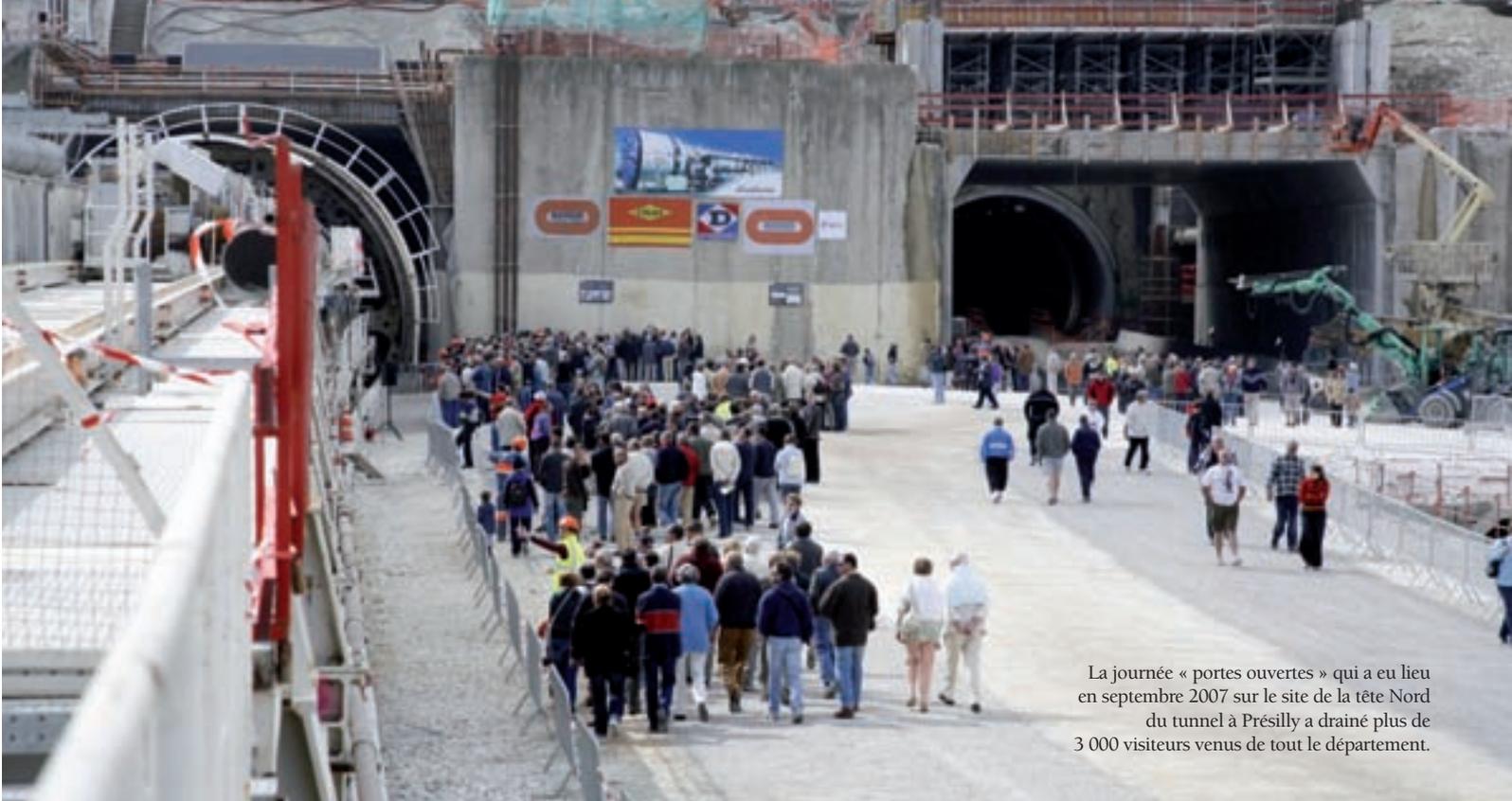
UN VECTEUR DE COMMUNICATION APPRÉCIÉ : LES VISITES DE CHANTIER

En complément de l'information délivrée par supports médiatiques, ADELAC a souhaité développer l'information directe des riverains en leur offrant la possibilité de découvrir le chantier au cours de visites encadrées, organisées avec le soutien de l'office de tourisme de l'agglomération Annemassienne, et la réalisation, en septembre 2007, d'une journée portes ouvertes au cours de laquelle un fructueux dialogue direct s'est instauré entre les visiteurs et les équipes d'ADELAC et du GIE Constructeurs A41. Fin 2007, plus de 6 000 personnes ont visité le chantier de la future autoroute. Ces visites sont l'occasion idéale pour présenter la complexité des tâches à effectuer et les conditions dans lesquelles elles doivent être réalisées dans le souci constant d'une recherche du respect des riverains et de l'environnement.

Des opérations spécifiques pour les élèves des collèges du département ont, par ailleurs, été mises en place.



Le site www.adelac-a41.com a enregistré, en 2007, 57 000 visites.



La journée « portes ouvertes » qui a eu lieu en septembre 2007 sur le site de la tête Nord du tunnel à Présilly a drainé plus de 3 000 visiteurs venus de tout le département.

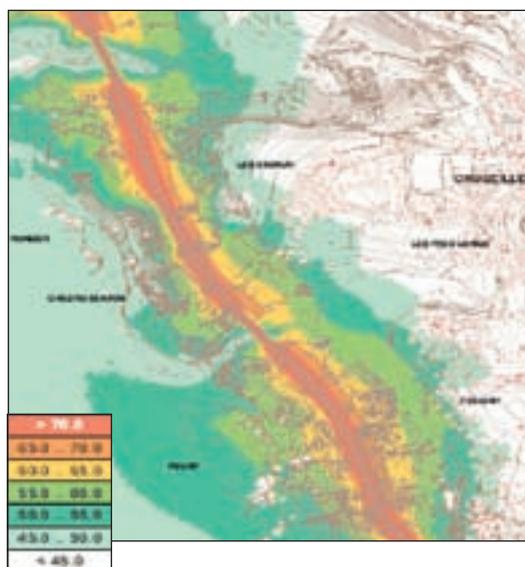
UNE INFORMATION TECHNIQUE TRANSPARENTE

La compréhension d'un projet aussi complexe passe par la nécessaire transparence en terme d'études. Afin de permettre l'accès à tous aux résultats de ces études, ADELAC a opté pour la mise en place de documents supports destinés au grand public et traitant des thèmes le concernant directement. Comme auparavant pour la Loi sur l'eau ou le dossier « bruits de chantiers », ADELAC a présenté, en 2007, les résultats des dossiers d'études acoustiques communaux établissant les incidences sonores du projet en phase exploitation et les mesures d'atténuation prises au regard de la réglementation en vigueur. Chacune des communes concernées par le tracé a reçu un dossier spécifique.

UNE ÉCOUTE SYSTÉMATIQUE ET UN SUIVI DES DEMANDES PERSONNALISÉ

Etre à l'écoute du public et répondre dans les meilleurs délais à ses demandes constitue le second volet d'une communication efficace. Ceci exige une grande disponibilité du personnel d'ADELAC qui rencontre individuellement les riverains chaque fois que cela est nécessaire et qui a pour consigne de ne laisser aucune question sans réponse.

Les demandes d'information et les réclamations reçues par ADELAC fournissent un indicateur intéressant pour évaluer la performance de la communication de l'entreprise. ADELAC a donc mis en place un tableau de bord mensuel permettant, à la fois, de quantifier le nombre de demandes reçues par voie



Courbes isophones extrait Dossier d'études acoustiques – Commune de Cruseilles

classique ou par Internet, ainsi que la réactivité des réponses en prenant un délai de cinq jours comme critère de référence.

L'analyse du contenu des réclamations met en évidence un manque d'informations malgré l'ensemble des dispositifs mis en œuvre sur le projet. L'attente exprimée porte sur le niveau de précision des informations apportées et l'évolutivité du projet.

Les visites de chantier font également l'objet d'enquêtes de satisfaction systématiques. Celles-ci démontrent un niveau de satisfaction de l'ordre de 60 % et ont permis de mettre en évidence un axe de progrès portant sur la durée de la visite en corrélation avec les explications fournies. Une réflexion d'amélioration de la prestation est en cours.

Via le dispositif de 1% Paysage, ADELAC a contribué à hauteur de 250 000 Euros à la restauration et à la muséographie de la Maison du Salève dédiée à la connaissance et à la préservation de ce massif naturel symbole du Genevois français.

L'engagement d'ADELAC en faveur du développement

durable ne se limite pas aux mesures adoptées

pendant la construction de l'infrastructure.

Concessionnaire de l'autoroute pour une période

de 55 ans, ADELAC entend se positionner comme

un acteur économique et social de Haute-Savoie

responsable en s'impliquant dans des projets

locaux et en créant ses propres opérations avec

le concours de l'association Prioriterre.

10

2 • PERENNISER L'ACTI DANS LE TEMPS

Un partenariat innovant avec Prioriterre

Afin de bénéficier d'idées nouvelles et de mettre en place une méthodologie d'intervention pertinente, ADELAC a établi, en 2007, un partenariat avec l'association Prioriterre, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) spécialisée dans la lutte contre l'effet de serre et le changement climatique. Cette association apporte des solutions concrètes à toute personne voulant contribuer à un meilleur devenir de la planète. Pour cela, elle fournit à tous les publics une information neutre, objective et gratuite. Fondée en 1983, l'association compte parmi ses nombreux adhérents, des particuliers, des collectivités publiques et des entre-



ON D'ADELAC

prises. Le but de ce rapprochement est de faire aboutir un certain nombre de sujets ou d'idées sous-jacentes liées au développement durable et d'en garantir la faisabilité en s'attachant les conseils de spécialistes.

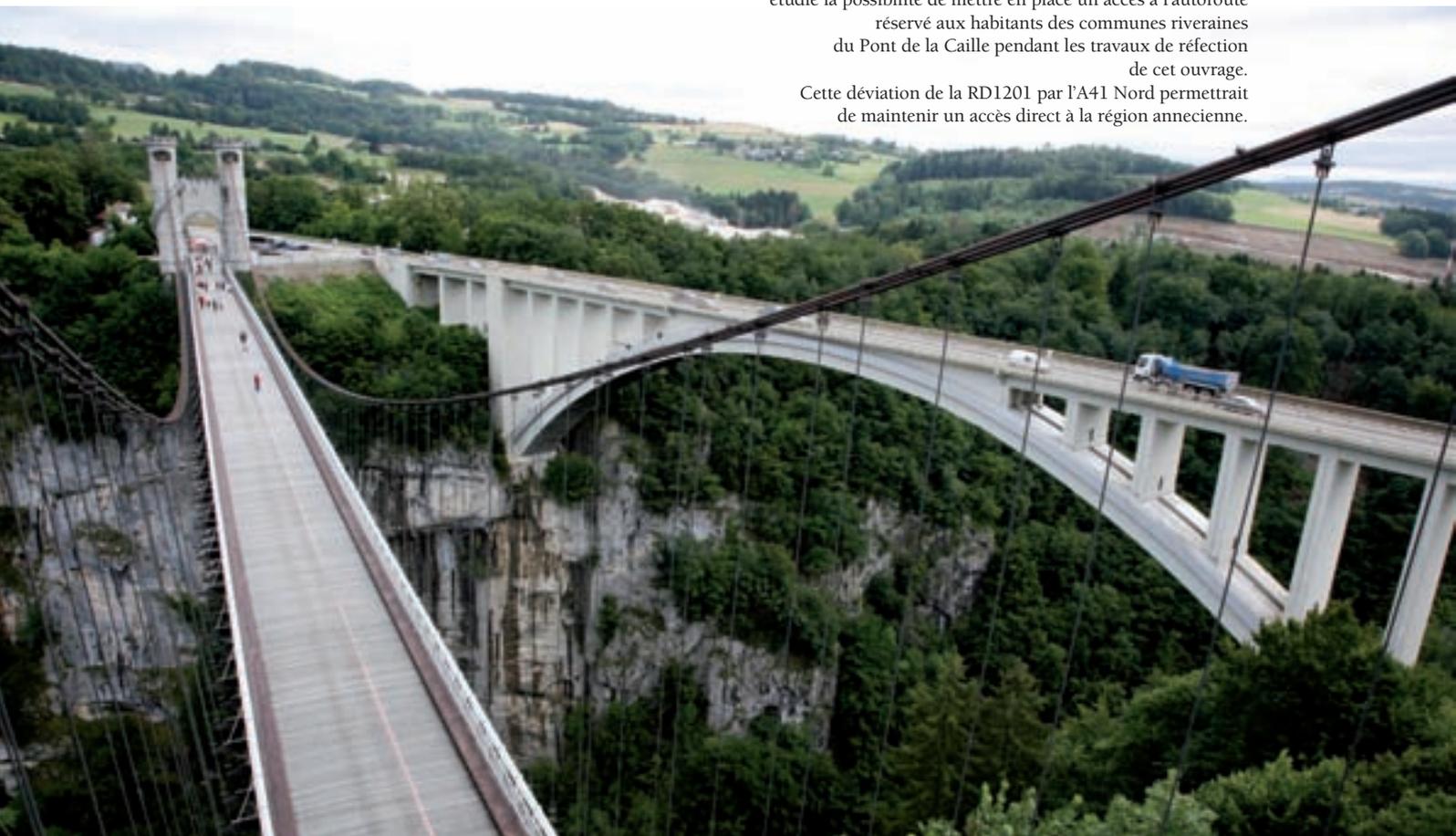
Au cours de cette première année de collaboration, Prioriterre a mis son expérience et ses compétences techniques au service d'ADELAC afin d'élaborer en commun les bases d'une politique globale cohérente dans le domaine du développement durable. Tant par la recherche de solutions alternatives « propres » dans l'exploitation de l'autoroute, que par l'aide à la mise en place d'opérations de sensibilisation du public et des personnels de l'entreprise aux enjeux du développement durable, Prioriterre s'est avérée une source féconde d'idées et de méthodes en 2007.

Une participation active à des projets sociétaux locaux

CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE

A travers un dispositif réglementaire tel que le 1% Paysage, ADELAC contribue, de fait, à l'amélioration du cadre de vie en participant financièrement à des opérations de valorisation du patrimoine local. La Chartreuse de Pomier, la Maison du Salève ont ainsi, d'ores et déjà, bénéficié de ce dispositif. D'autres projets, tout aussi significatifs, sont planifiés pour l'année 2008, notamment, la réhabilitation des ponts de la Caille sur les communes de Cruseilles et Allonzier-la-Caille.

ADELAC, sur demande du Conseil Général de Haute-Savoie, étudie la possibilité de mettre en place un accès à l'autoroute réservé aux habitants des communes riveraines du Pont de la Caille pendant les travaux de réfection de cet ouvrage. Cette déviation de la RD1201 par l'A41 Nord permettrait de maintenir un accès direct à la région annecienne.



SOUTENIR DES PROJETS LOCAUX

En 2007, ADELAC a apporté son concours à plusieurs projets portés par des collectivités riveraines de la future autoroute. L'entreprise a, ainsi, souhaité s'investir auprès de la commune de Copponex dans le cadre du passage du tour de France 2007 en mettant à la disposition de la commune des terrains, ainsi que des moyens humains, matériels et financiers.

ADELAC a également apporté sa contribution à l'aboutissement d'un projet intercommunal de centre aéré porté par l'association RECREA agissant sur les communes de Beaumont-Le Chable et Présilly. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires, ADELAC a acquis une parcelle agricole en état de prairie afin d'y recréer une zone humide pérenne d'autant plus intéressante qu'elle est d'ores et déjà bordée par un ruisseau abritant l'écrevisse à pieds blancs. Un projet de partenariat, visant à assurer une gestion à long terme du site, est en cours de formalisation avec le Conseil Général de Haute-Savoie.

ADELAC participe, en outre, à la demande du Conseil Général 74 à une réflexion sur l'opportunité d'utiliser une portion de l'autoroute comme itinéraire de substitution dans le cadre des travaux de réfection du tablier du pont de la Caille supportant la RD1201.

AGIR POUR LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES

La formation des jeunes constitue un autre aspect important de cette implication sociétale. ADELAC a ainsi apporté son soutien (visite du chantier du tunnel, fourniture d'informations, aide à la réalisation des supports de présentation et vidéo de l'opération) aux élèves du collège technique Jacques Prévert de Gaillard lors de l'édition 2007 du concours Batissiel organisé par la Fédération Française du Bâtiment. Les élèves, qui avaient choisi la réalisation d'un tunnel comme sujet pour l'épreuve de connaissance et la construction d'une maquette de tube de tunnel en béton pour la partie pratique, ont obtenu la mention spéciale du Jury lors de la finale nationale du concours.

Par ailleurs, en collaboration avec la Fédération du BTP de Haute-Savoie, ADELAC a organisé deux journées de visite du chantier et de découverte des métiers du BTP pour plus de 1 000 collégiens du département. Des expositions itinérantes présentant le projet, notamment dans les écoles primaires, ont également été organisées dans la plupart des communes riveraines de l'autoroute.

Une initiative originale : « Objectif Air Pur »

2007 restera marquée par une opération totalement singulière, mise en œuvre à l'initiative

Au total 1 150 collégiens du département ont participé à des journées de visite du chantier.



d'ADELAC, dont l'objectif est de participer à la sensibilisation de tous les automobilistes à la nécessité de rouler « propre » pour contribuer à la lutte contre l'effet de serre et préserver la qualité de l'air en Haute-Savoie. Le principe de l'opération repose sur la vérification gratuite, réalisée par une équipe technique mobile, des émissions de gaz et de la pression des pneus des véhicules particuliers. Cette opération est l'occasion de sensibiliser les automobilistes à "l'éco-conduite" et, via une mini-exposition, aux améliorations qui peuvent être apportées



à leurs véhicules pour moins polluer et moins consommer. A compter du 20 mars, des interventions sont planifiées dans tout le département. Les publics ciblés sont, outre les particuliers, les entreprises et autres collectivités présentant des parcs automobiles plus ou moins conséquents.

Pour réaliser cette opération, qui a reçu le soutien de l'ADEME, ADELAC s'est assurée le concours de Prioriterre et de trois entreprises locales : Jean LAIN automobiles, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes et la radio France Bleue Pays de Savoie.

RÉFLEXIONS EN COURS SUR LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

- Etude de faisabilité de la mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque (1^{er} semestre 2008)
- Etude de faisabilité d'une réutilisation de la galerie de reconnaissance du tunnel du Mont Sion
- Etude de faisabilité d'une alternative au salage.
- Etude de faisabilité de la mise en place du pâturage en lieu et place des produits phytosanitaires.

3 • INCITER TOUS LES CO DES ACTEURS A PART LA DEMARCHE DE DE

La démarche développement durable mise en place en 2007 dans l'entreprise se base sur deux axes principaux : la constitution d'un comité dédié à cette problématique et la sensibilisation individuelle des collaborateurs aux enjeux d'une gestion responsable des ressources via la promotion de « bonnes pratiques » au quotidien au sein de l'entreprise et dans leur vie personnelle.

Le comité développement durable

Institué en 2007, ce cercle de réflexion spécifique développement durable se réunit désormais chaque trimestre, à la fois, pour évaluer le suivi des opérations mises en place par ADELAC et réfléchir à de nouvelles pistes d'actions. De plus, un point « développement durable » est désormais effectué systématiquement lors des points internes hebdomadaires où sont passés en revue les différents aspects de l'avancement du projet A41. Cette pratique traduit la volonté d'ADELAC d'enraciner profondément le développement durable dans la vie quotidienne de l'entreprise.

LABORATEURS A ETRE ENTIERE DANS VELOPPEMENT DURABLE

Encourager les bonnes pratiques

Concernant la promotion des bonnes pratiques, ADELAC, avec le concours de l'association Prioriterre, a établi une liste complète des actions à mettre en œuvre au quotidien dans l'entreprise. Du tri des papiers à l'éco-conduite, en passant par l'impression recto/verso des documents et l'extinction des ordinateurs le soir, chaque collaborateur est invité à faire siennes ces pratiques applicables bien au-delà du cadre strictement professionnel.

Avec l'aide de l'association Prioriterre, ADELAC a conçu une véritable démarche de progrès continu reposant sur la mise en place des indicateurs chiffrés (suivi de la consommation de carburant et de papier) permettant de mesurer les résultats obtenus chaque mois et de fixer des objectifs.

Enfin, une formation au bilan carbone a été réalisée en 2007 et plusieurs autres sessions de sensibilisation sont programmées en 2008.

15

PROGRAMME D' ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION 2008

Afin de toujours améliorer l'implication de chacun des collaborateurs dans la démarche développement durable, des formations sont prévues ou planifiées cette année :

- Formation à l'Ethique (Janvier 2008)
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (À planifier)

Par ailleurs, sur la base de l'analyse personnalisée du parcours de chacun des collaborateurs, des formations particulières seront programmées (formation anglais, formation juridique, ...)

Des réunions de sensibilisation seront également organisées pour l'ensemble des collaborateurs ADELAC sur les thèmes suivants :

- Incidence de nos comportements sur les gaz à effets de serre (Janvier 2008)
- Eco-conduite (Février 2008)
- Rappel à la sécurité routière/ Stage Centaure (1^{er} trimestre 2008)
- Qu'est ce que l'ergonomie et en quoi intéresse-t-elle chacun de nous ? (1^{er} trimestre 2008)
- Les dangers des drogues et alcools (Février 2008)
Plan de maîtrise des risques (Février 2008)



4 • ANNEXES

Afin de disposer d'un véritable outil permettant d'évaluer la performance de l'entreprise, en termes de développement durable, et de mesurer les progrès réalisés chaque année dans ce domaine, ADELAC utilise un référentiel très complet et un système de notation des actions selon 4 niveaux.

Ce référentiel (cf. pages suivantes) s'articule autour de 7 axes principaux qui se décomposent, à leur tour, en objectifs spécifiques. Pour chacun d'eux, un système de notation, prenant en compte l'étendue et la performance des mesures mises en place, a été établi.

Cette méthode présente l'intérêt de permettre la traçabilité de la démarche et d'évaluer son efficacité. Afin d'en garantir l'objectivité, la notation globale du système a été effectuée, sur la base du référentiel, par l'association Prioriterre. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans les pages qui suivent.

SYNTHÈSE RÉFÉRENTIEL DÉVELOPPEMENT DURABLE ADELAC

AXE 1 : ETABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC NOS CLIENTS FONDÉE SUR L'ÉCOUTE,

1.1 : Développer les enquêtes de satisfaction clients

1.2 : Sensibiliser les managers aux questions d'éthique des affaires

1.3 : Proposer des solutions innovantes pour économiser l'énergie et les matières premières, développer des éco-variantes

AXE 2 : INTÉGRER LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DE

2.1 : Renforcer la vigilance sur les risques environnementaux et sociaux

2.2 : Développer les compétences des collaborateurs sur la maîtrise des risques

2.3. Evaluer les risques d'image liés au contrat, mais aussi à son contexte général

AXE 3 : ETRE LEADER DANS NOS MÉTIERS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE

3.1 : Tendre vers un niveau élevé de prévention et le décliner sur tous les continents

3.2 : Impliquer les partenaires et sous-traitants dans nos démarches de progrès « sécurité »

3.3. Progresser en matière de sécurité routière

3.4 : Faire appel à l'ergonomie pour améliorer les conditions de travail

3.5 : Informer les collaborateurs sur les produits dangereux et les procédures de mise en œuvre

3.6 : Promouvoir la vaccination

3.7 : Lutter contre la consommation des drogues, de l'alcool et du tabac

AXE 4 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS ET FAVORISER L'ÉGALITÉ

4.1 : Etablir des parcours de formation personnalisés

4.2 : Réaliser des enquêtes de satisfaction des collaborateurs

4.3 : Améliorer le niveau de féminisation de l'entreprise

4.4 : Mettre en place un volet personnes handicapées dans nos politiques RH

4.5 : S'assurer de l'application du principe d'égalité des chances à l'embauche

4.6 : Favoriser l'implication des collaborateurs dans la démarche de développement durable

AXE 5 : CRÉER DES RELATIONS ÉQUILIBRÉES DANS LA DURÉE AVEC NOS PARTENAIRES,

5.1. : Impliquer les sous-traitants dans nos démarches QSE

5.2. : Développer une approche partenariale avec nos sous-traitants

5.3. : Mettre en place des procédures pour lutter contre le travail illégal

AXE 6 : RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DANS L'EXERCICE DE NOS ACTIVITÉS (CONCEPTION

6.1. : Promouvoir un thème de recherche phare en matière de construction durable dans chaque entité

6.2. : Promouvoir et vendre des ouvrages de qualité environnementale élevée lorsque nous sommes Maître d'Ouvrage

6.3. : Tendre vers un niveau de prévention élevé en matière d'environnement et le décliner sur tous les continents

6.4. : Développer les matériels à forte qualité environnementale

6.5. : Diminuer les consommations de carburants

6.6. : Diminuer et recycler les déchets

6.7. : Disposer d'un plan d'actions visant à limiter les nuisances pour les riverains

6.8. : Développer des actions de concertation et d'écoute des riverains

6.9. : Sensibiliser les collaborateurs à l'usage des photocopieurs recto-verso, du papier recyclé, à l'extinction des lumières...

AXE 7 : PARTICIPER À LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES OÙ NOUS SOMMES

7.1. : Etablir des partenariats avec des associations et des clubs sportifs favorisant l'éducation et l'insertion des jeunes

7.2. : Mener des opérations en collaboration avec les structures d'insertion locales

7.3. : Privilégier des actions de soutien à l'éducation et à la santé

7.4. : Développer le mécénat culturel

SCORE 2007 : **90** NOTE SUR 20 : **12,86** NOTE 2008 VISÉE : **15,57**

LA TRANSPARENCE ET L'INNOVATION		
Enquêtes de satisfaction régulières et création d'un indicateur de satisfaction	3	3
Stage de formation éthique pour toute l'équipe	2	3
Etude des projets "photovoltaïque" et non utilisation de produits phytosanitaires	3	3
L'ENTREPRISE		
2 chargés environnement et tableau de bord des risques environnementaux	3	4
	1	3
Recensement et évaluation des articles de presse parlant de l'A41	2	3
LA SANTÉ		
Coordinateur SPS, indicateur d'accidentologie, organisation de réunions CISSCT	4	4
Indicateur créé, procédure d'accueil sous-traitant	4	4
Stage de conduite CENTAURE	2	3
Formation d'un collaborateur et sensibilisation de l'équipe	2	3
Formation incendie, procédure et formation "Circulation de chantier"	2	3
	1	2
	1	3
DES CHANCES		
Formations personnalisées de certains collaborateurs	2	3
Une enquête de satisfaction des collaborateurs a eu lieu	2	3
Egalité de traitement entre Hommes et Femmes	2	3
	1	2
Mise en place d'un volet "Egalité des Chances à l'Embauche" dans la politique RH	2	2
Mise en place d'un cercle de réflexion sur le thème du développement durable et mise à jour du référentiel	4	4
FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS		
Schéma Directeur de l'Environnement (SDE) en place et appliqué	4	4
Déclinaison du SDE au niveau sous traitant et relations quotidiennes avec le GIE	4	4
Stipulation dans le contrat pour la conception et la construction	2	3
DES OUVRAGES)		
Projets pilotes: photovoltaïque, salage, géothermie, désherbage mécanique.	3	3
Ouvrage de la Ravoire, boviducs, passages petite faune et zones de matériaux excédentaires. Site internet pour informer	3	3
Procédures et études visant à évaluer l'impact environnemental et à le minimiser au delà de la législation : un exemple, le surdimensionnement des écrans acoustiques.	3	3
Pas de marge de manœuvre sur la réalisation des ouvrages.	2	2
Visio-conférences, réunions téléphoniques, train, indicateur sur la consommation de carburant	2	3
Bassins de récupération des eaux, tri sélectif sur le chantier.	3	3
Concertation, mesures de protections acoustiques, réunions publiques, site internet	4	4
Concertation, sites internet, procédure d'astreinte, visites publiques du chantier, enquête de satisfaction	4	4
Sensibilisation de toute l'équipe au développement durable et aux éco-gestes, utilisation de papier recyclé, imprimante configurée sur recto/verso et noir et blanc, indicateur de consommation de papier.	3	3
IMPLANTÉS		
Consolidation du partenariat avec Nadège Bobillier-Chaumont (patinage artistique).		
Mise en valeur des métiers du BTP par des visites de chantier par les écoles. Sponsoring.	3	4
Partenariat avec l'ANPE et les missions locales pour la formation et l'embauche de jeunes en apprentissage	3	4
Visites pour des jeunes en apprentissage, sponsoring d'équipes sportives.		
Soutien à des jeunes qui montent un projet.	3	3
	1	1

ADELAC

Le Châble - 400, route de Viry - 74160 BEAUMONT
Tél. : 04 50 83 05 50 - Fax : 04 50 83 05 55

Imprimé sur papier 100 % recyclé